

Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 26 juillet 2022

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes de Malbosc le vingt-six juillet 2022, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 19 juillet 2022

Date de l'affichage : 19 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : ECLERCY Bernard, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : PASCAL Florent, MERCIER Jean-Claude (pouvoir à Bernard ECLERCY), DOLADILLE Monique (pouvoir à Christian MANIFACIER), PRADIER Éric (pouvoir à Lauriane GOUNON), LAURENT Josy (pouvoir à Jean-Marc MICHEL)

Etait absent : TOUREL Jean-Luc

Participaient à la réunion : Aline LARRIEU ARGUILLE, Bruno CHEROUX

Secrétaire de séance : Georges FAUCUIT

Objet : Alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc - PROJET CS202207001

Le Président rappelle à l'Assemblée que les travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la Commune de Malbosc sont inscrits en priorité 1 du Schéma Directeur du SISPEC.

L'avant-projet a été validé lors de la séance du Comité Syndical du 09 février 2021 pour un montant estimatif global de l'opération de 1 565 344,50 € HT.

Il donne la parole à Mr CHEROUX, responsable technique pour présenter ce projet.

Problématiques repérées :

- Manque ponctuel d'eau en période d'étiage
- Présence d'une chèvrerie avec fabrication de fromages à Sabuscles
- La ressource actuelle de Sabuscles n'est pas connue ni autorisée par l'administration
- La ressources actuelle de Fabre/Estevenet connue et autorisée n'est pas suffisante pour permettre d'alimenter les Hameaux et souffre de pollution bactériologique lors des épisodes de forts orages

Objectifs du projet :

- Créer un réseau d'alimentation en eau potable
- Les besoins en eau des hameaux sont estimés à 4m3/j en moyenne et 26 m3/j en pointe.
- L'UDI principale alimentée par la ressource de Chantequinson permet d'alimenter les besoins des hameaux de Malbosc
- Le nouveau réseau d'alimentation sera raccordé via l'UDI de Brahic, elle-même étant alimentée en renfort par l'UDI principale

- Le nouveau réseau d'alimentation desservira l'ensemble des habitations des hameaux avec la pose de compteur
- Les ressources privées actuelles seront supprimées ainsi que la source des Combes de l'UDI Fabre/Estevenet

Principaux éléments du projet :

- 4900 mètres linéaires de conduite principale en fonte 80mm dont 1400 mètres linéaires de renouvellement renforcement de la conduite d'alimentation de Murjas et Martrimas (Brahic) et 2000 mètres linéaires en fortes pressions (16-26 bars)
- 6400 mètres linéaires de conduites secondaires (distribution)
- Création d'un réservoir de 30m³ à Sabuscles avec pompage vers le réservoir de Fabre
- Passage de 2 ponts et 1 aqueduc en encorbellement
- Passage en terrains privés (une trentaine de convention / servitudes à signer)

Estimation financière du projet :

Montant estimatif global des travaux : 1 616 374,90 € HT

Montant divers pour honoraires, maîtrise d'œuvre, divers et imprévus : 65 170,94 € HT

Montant estimatif global de l'opération : 1 681 545,84 € HT

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de Projet des travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la Commune de Malbosc telle que présentée, autorise le Président à déposer le dossier de permis de construire concernant le réservoir de Sabuscles et à lancer la procédure de consultation des entreprises en 2 lots : Lot 1 réseaux hydrauliques et lot 2 génie civil, équipements hydrauliques et automatisme selon procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par l'entité adjudicatrice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.

